

Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 Santé environnementale : une priorité oubliée !

2021-03-03 01:01:01

Communiqué de presse - 3 mars 2021

[Téléchargez le communiqué](#)

[Téléchargez la lettre au Président de la République](#)

Un collectif d'associations citoyennes de défense de l'environnement, des consommateurs, des usagers de santé, d'associations familiales et de professionnels, et de syndicats, dénonce l'absence d'ambition de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 en termes de santé environnementale.

Le CIRC (Centre international de recherche contre le cancer) annonce que le nombre de cas de cancers pourrait augmenter de 60 % dans le monde au cours des deux prochaines décennies, prévoyant notamment une croissance du nombre de cas en France en 2040 de 21 % ainsi qu'une croissance du nombre de décès sur la même période de 35 %. Les cancers chez les enfants ont augmenté de 13% en 20 ans. Face à ce constat alarmant, la feuille de route de l'INCa qui mise sur une réduction de 60 000 cas par an de cancers évitables apparaît comme un vœu pieux car elle persiste dans une stratégie qui a montré son inefficacité en ne prenant pas en compte les enjeux de santé environnementale.

La stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 affiche une volonté de limiter l'entrée dans la maladie grâce à des politiques de prévention mais les seules mentions faites aux articles 1.7 et 1.11 de la feuille de route relatives au travail à mener sur les causes environnementales de ces cancers sont vagues et ne révèlent pas d'actions concrètes, précises et tangibles, contrairement aux autres axes du plan bien plus détaillés.

C'est ainsi encore et toujours sur la culpabilisation des individus aux comportements à risque (notamment liés au tabac et à l'alcool) que repose ce nouveau Plan cancer alors qu'en travaillant à réduire les expositions environnementales et leurs conséquences sanitaires, une meilleure prise en considération de la santé environnementale permettrait d'éviter ou de réduire la survenue ou l'incidence de ces maladies graves, au cœur de l'épidémie de maladies chroniques dénoncée par l'OMS Europe dès 2006 puis par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 2011 et 2018.

Les associations signataires demandent la tenue d'une conférence nationale annuelle de

santé environnementale telle que proposée par la mission parlementaire d'enquête sur la santé environnementale. Cette conférence aurait la mission d'élaborer une véritable stratégie pour lutter contre l'épidémie de maladies chroniques, notamment de cancers, autour de grands axes tels que la recherche, la veille sanitaire et environnementale, un nouveau référentiel pour les normes environnementales intégrant l'effet cocktail, la formation des professionnels de santé et de l'environnement, l'innovation au service de la santé.

Contact Presse : Nicolas Namur Tel. : 06 50 37 40 25 Email : nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026